

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1> <h2 style="margin: 0;">D2017-25</h2>
---	--

SEANCE DU 15 JUIN 2017

NOMBRE DE MEMBRES			<p>Le 15 juin 2017 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire</p> <p>Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, MORTIER Céline, QUIGNARD Jean-Pierre, MANIERE DRZAZGA Eliane, CHOPIN René, GIRARDIN Carine, LUCOTTE Jean-Marc, MAURICE LUCOTTE Roseline, MENETRIER Adrien, BELORGEY Fabien, PAUVERT Yohan, DESBOIS Charline, GIRARD François.</p> <p>Procuration : CORNESSE Jean-Pierre à MAURICE LUCOTTE Roseline Absents : PAJOT Marc Secrétaire: MORTIER Céline</p>
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	14	
<p>Date de la convocation 08/06/2017</p> <p>Date d'affichage 16/06/2017</p>			

OBJET : LOCATION ALGECO – TRAVAUX ECOLE

Monsieur le Maire expose que durant les travaux de réhabilitation de l'école primaire il est nécessaire d'assurer la scolarité des enfants dans un autre lieu.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a rencontré plusieurs fois les institutrices afin de définir avec elles les conditions dans lesquelles les cours doivent être assurés.

Monsieur le Maire a envoyé trois demandes de devis pour la location de deux structures d'environ 50m² équipées d'un WC et d'un évier.

Seule la société Algeco a répondu à la demande de devis. Par conséquent, Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de la société Algeco pour la location de deux structures de 54 m² avec chacune un WC et un évier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- ACCEPTE la proposition de la société Algeco pour la location de deux structures de 54m² équipées d'un WC et d'un évier pour un montant de 21412.98€ HT pour une durée de location de 7 mois minimum plus l'option d'un montant de 874.56€ HT.
- DONNE tous pouvoirs de signatures au maire à cet effet.

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT